



V a u C l u s e T é l é G r a p h e I l l u s T r é

FÉVRIER 2016

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : DIX BONNES RAISONS DE NE PAS Y ALLER

1 - Il n'est pas obligatoire, seule la proposition d'entretien l'est. Profitons-en, ça ne va sans doute pas durer.

2 - Les jeux sont faits d'avance. Avant même qu'on ne pousse la porte du bureau de sa/son chef de service, l'attribution du sésame est déjà décidée.

3 - Ça n'est pas pénalisant. Certain-e-s n'y ont jamais mis les pieds (on en connaît!) et ont eu le même rythme de majorations que les autres. Seul-e-s les candidat-e-s à la liste d'aptitude peuvent réellement être pénalisé-e-s.

4 - Le dialogue professionnel, ça n'est pas qu'une fois par an, c'est au quotidien.

5 - Parfois ça se passe mal. On a déjà vu des collègues sortir en larmes ou simplement dégoûté-e-s de l'entretien où la/le chef de service a réglé ses comptes, sans témoin.

6 - Pour les contrôleurs, l'exercice sera surréaliste. En effet, la mise en place des nouvelles règles imposées aux fonctionnaires malgré le refus syndical du protocole PPCR doit s'appliquer à la catégorie B (géomètres et contrôleurs) dès 2016. Et il prévoit la suppression du système de réductions-majorations qui régit notre système actuel d'évaluation. Des collègues pourront donc se voir attribuer des « mois » totalement virtuels !

7 - Le culte de la performance individuelle, ça suffit. Nous sommes le service public, pas une entreprise privée. C'est une nouvelle occasion d'exprimer notre refus de la mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) et de toute rémunération au mérite.

8 - Dans le contexte des reculs que nous subissons depuis une dizaine d'années, en termes de reconnaissance, et au regard des sacrifices consentis par les agents de la DGFIP au quotidien, l'exercice s'apparente à un foutage de gueule intégral.

9 - Pour les postes et services du département, en difficultés pour la plupart, un refus collectif de l'entretien est un signal fort envoyé à la direction. De plus, ces chiffres sont regardés de près par la direction générale.

10 - C'est un moyen qui ne coûte rien d'exprimer notre ras le bol. Cela permet de maintenir la pression sur l'administration en multipliant les moyens d'actions, dans le prolongement du succès de la grève du 26 janvier.

QUAND 1 + 1 FONT 1 AU PAYS MERVEILLEUX DES CONTES DÉFAITS

Un seigneur avignonnais, à l'apogée de son règne, décida de tirer sa révérence par un dernier fait d'armes (eh non, pas tout à fait en fait....c'est qu'il a de la ressource le bougre...).

Le conte de fée

Par la voix de son fidèle compagnon, l'intendant des terres du service impôts des professionnels d'Avignon-Est, le grand seigneur fit annoncer qu'il avait de grands projets, qu'il allait, non pas transformer le plomb en or, mais, fusionner les deux services des SIE d'Avignon pour n'en faire plus qu'un ! Si, si, c'est possible !



Soucieux, se dit-il, des conditions de vie au travail de ses fidèles sujets, promet que chacun y trouverait son compte, que personne ne devrait être perturbé dans ses missions par tout le ramdam qui colle à ces opérations de fusion. « Des déménageurs se chargeront de tout ». Plus encore, « chacun pourra être maître de sa destinée: choisir son nouveau secteur, sa place au sein d'une des trois « Inspections Fiscales Uniques (secteurs de gestion - IFU) » ; il n'aura qu'à demander s'il venait à manquer : mobilier, fournitures, imprimantes... » Une nouvelle ère s'ouvrait...

Gage de la bonne foi desdits seigneurs : l'annonce du transfert de la tenue de la caisse vers une contrée lointaine... (en fait pas si lointaine, le comté d'à côté !)

Le seigneur avignonnais, à ses sujets les plus inquiets du dessein, les mêmes qui craignent que la fusion soit prétexte à supprimer des postes, répondit : que nenni ! La fusion se fera à effectif constant puisqu'en seigneur aguerri, il croit que la plupart préfèrent les légendes qui sécurisent aux vérités qui angoissent (oui, mais ça, c'était avant...à une autre époque !).

Le conte défaut

Bien sûr, puisqu'on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs, le pôle de recouvrement spécialisé devra quitter les lieux. Il devra libérer les bureaux du troisième étage et descendre au premier. Victime collatérale ?... Eh bien oui, il en faut toujours une !

Choix des nouveaux secteurs, des nouveaux emplacements au troisième étage du bâtiment 2 de la cité administrative : Le festival d'Avignon en plein hiver, la caserne Hautpoul qui reprend ses droits !

Il est vrai que la tâche est ardue, mais pour qui ? Comment faire entrer la cellule chargée du reste à recouvrer fusionnée (5 personnes) dans un seul bureau avec un nombre d'armoires long comme le bras, pour ne citer qu'elle ? La pilule, il faut la faire passer ! La pilule ? Non la boîte ! Car les armoires qui devaient être transférées d'un étage à un autre sans être vidées, paroles, paroles....Elles ne passaient pas dans l'ascenseur (ah oui, petit clin d'œil aux collègues de Carpentras : à Avignon, on a le privilège d'utiliser non pas un, mais deux ascenseurs). Les collègues ont dû vider les armoires. Ah, c'est pas fini, les fameuses armoires ne passaient toujours pas dans l'ascenseur ! Il a fallu les descendre par l'escalier, merci aux déménageurs qui doivent encore maudire l'administration pour tant d'amateurisme !



On utilise un marteau piqueur alors que les collègues travaillent. Bah oui, c'est normal, ça ne gêne personne, surtout pas une direction soucieuse des conditions de vie au travail. Et que dire de l'hygiène déplorable des locaux après un tel remue-ménage ! Une ode à la poussière, aux moutons et aux sols stratifiés qui n'en portent plus que le nom ! Toujours pas de ménage de printemps annoncé. Ah oui, ça n'est pas le printemps encore...et les aides ménagères de Cendrillon sont en grève illimitée !

Qui dit fusion, dit mise à jour des applications informatiques afin que soit correctement intégré le SIE absorbé pour ne pas briser la chaîne comptable et ce grâce au professionnalisme et soutien des services de la direction. Mais dans un conte défaut, on stocke informatiquement les paiements de feu Avignon-Ouest qui n'ont pu être rattachés aux télédéclarations de TVA. Résultat, une charge de travail considérable pour le service de la comptabilité qui doit traiter manuellement les sommes basculées en affaires ainsi que pour la cellule RAR qui devra remettre les pénalités.

Au 01/02/2016, soit après un mois de fusion, ce sont 442 demandes de remboursement de crédits de TVA qui n'ont pas été traitées en temps et en heure et qui doivent l'être dans l'urgence en plus d'être annotées manuellement dans un fichier excel ! Ce sont 140 impayés à traiter manuellement, 375 formulaires d'adhésion à valider, 100 courriels sous Balfus et un nombre jamais égalé de chèques de contribution foncière (ex taxe professionnelle) à prendre en compte, un nombre important d'appels téléphoniques de redevables ou inquiets à gérer suite à la réception des lettres de relance. Jamais au service de la comptabilité, en cette période, en tout cas, la dématérialisation et les divers processus n'avaient généré autant de travail et donc nécessité autant d'interventions manuelles. La fusion a largement amplifié le phénomène dans un contexte où les moyens humains ont été réduits... Quel scandale ! Une fusion sans anticipation, sans assistance, sans soutien de la part de la direction !



C'est une organisation qui reste à mettre en place. Actuellement, les agents frôlent la schizophrénie ! Les ex-agents d'Avignon-Ouest conservent leurs anciennes missions en plus des nouvelles jusqu'au transfert de la caisse vers cette contrée (pas si) lointaine. Qui traite une demande de remboursement de crédit de TVA ? Ça dépend, les ex-agents d'Avignon-Est et les ex-contrôleurs d'Avignon-Ouest selon le secteur, on s'y perd.

Toute ressemblance avec des personnes inexistantes est purement fortuite.

CARPENTRAS : UN DÉMÉNAGEMENT CATASTROPHIQUE

Il y a deux mois, les collègues de la trésorerie municipale de Carpentras (ex « Sadolet ») ont intégré leurs nouveaux locaux à l'Hôtel des Finances dans le cadre de la fusion des caisses, censée être une des solutions miracles aux difficultés de la DDFIP 84. On ne peut pas pas enthousiasmer, loin de là. Mais la manière dont elles ont dû emménager a dépassé toutes leurs craintes : locaux pendant du plafond, logiciel de Comptablement coupées des pas même un point d'eau dans traverser le hall pour aller aux bouilloire. Les entreprises elles sont arrivées et le terminal carte bancaire n'a été prêt à 18 heures la veille de la Pire, alors qu'un protocole fixait de tenue de la caisse, une réunion a dû être improvisée modalités ! Plus globalement, l'ouverture pour en fixer les en ont subi les conséquences. tous les agents de Carpentras sécurité, des caméras sont Soi-disant par mesure de apparues à l'entrée et à l'accueil, tournées vers les collègues et il a fallu une levée de boucliers de tous les collègues du site pour y mettre bon ordre. Pire, il n'y a même pas de véritable sortie de secours avec barre anti-panique comme c'est la norme. Étrange conception de la sécurité ! Il a même fallu des interventions répétées pour que les agents puissent normalement utiliser l'ascenseur de l'immeuble. Tout cela est absolument lamentable ! Pour notre direction, les restructurations doivent être menées à bien, coûte que coûte, et tant pis pour la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents. Des promotions sont en jeu !



C'est par le biais d'une information affichée sur la porte d'entrée close de la rue Sadolet, à travers les grilles, que de nombreux contribuables ont appris ce déménagement. Une façon bien discrète de communiquer, d'autant que sur le site internet de la DDFIP figure toujours l'ancienne adresse.

ÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈVES BRÈ

PLANS DE CONGÉS :

QUE FEREZ VOUS DANS 6 MOIS ?

Une nouvelle initiative vient d'être lancée : la mise en place d'un plan de congés "semestriel". Les responsables de services ont demandé aux agents en décembre 2015 de formuler leurs propositions de congés pour six mois. Cette attitude confirme la fin d'une certaine flexibilité dans les choix de congés et le risque d'abus des chefs de service pour imposer des choix. À quand un plan annuel ?!

MONSIEUR LE DIRECTEUR, VOUS AVEZ BASCULÉ DANS LE MONDE POLITIQUE

Notre cher directeur apparaît à la une de « La Lettre des Finances Publiques » aux côtés des coprésidents de l'association des maires de Vaucluse et se comporte de la même façon que nos élus. Ainsi, il annonce « royalement » la mise en place de la phase comminatoire amiable qui consiste à confier aux huissiers de justice privés le recouvrement de créances locales prises en charge dans les trésoreries avec un argument de taille : cette procédure est sans frais pour l'État et les collectivités locales.

Notre cher Directeur a-t-il perdu la raison ? Puisqu'il précise ensuite que les huissiers se rémunéreront avec les créances recouvrées.

Il ne doit pas avoir la même signification que nous pour l'expression « sans frais » ! Monsieur le Directeur, vous êtes du même calibre que nos élus qui font des promesses jamais tenues ou des propositions juste pour faire un effet d'annonce de simplifications...

ATTENTION CHUTES DE PIERRES !



Depuis août dernier les collègues de la cité sont obligés de marcher sur les voies de circulation car longer les murs, notamment du bâtiment 1, est devenu suicidaire. Entre la peste et le choléra... En effet, des morceaux de murs ou de rebords de fenêtres tombent sur les trottoirs.

Une note de service du 7 décembre 2015 émanant de M. le Préfet a circulé mi-décembre à la DDFiP de Vaucluse avec pour objet les mesures préventives pour la sécurisation des façades.

Identifié depuis quelques années (environ 2009), ce phénomène, stigmate du temps, se poursuit inlassablement.

Un premier diagnostic non retenu a été effectué, puis un second a eu lieu en 2014. En août 2015, d'autres chutes de pierres sans conséquence ont conduit à un audit plus détaillé et à la remise d'un rapport en novembre qui préconise des interventions de grande ampleur avec une programmation sur cinq ans.

Dans l'attente du déblocage des crédits et de la réalisation des travaux, le préfet priait les directeurs des administrations usagères de la cité d'informer leurs agents afin que ceux-ci limitent autant que possible leur stationnement à proximité des façades incriminées et sous les corniches (tant pis pour les fumeurs !). Avec un nombre de places de stationnement déjà restreint, c'est une blague ?! Et quid de l'accessibilité ?



"LES PYROMANES CRIENT AU FEU" OU

"QUAND ON VEUT TUER SON CHIEN..."

Deux des trois SPF du département vont mal, surtout celui d'Orange qui est en grande difficulté. Ce n'est pas un mystère : plus de 130 jours de délai de publication, un effectif décimé, un turn-over important sur une mission à forte technicité.... Les collègues attendent donc légitimement le soutien de la direction.

La réponse s'apparente plutôt au coup de pied de l'âne. Un audit a été diligenté fin août alors que le service renouvelait 55 % de son effectif avec des agents inexpérimentés en publicité foncière. La méthode et les conclusions sont stupéfiantes. Alors que ce service fonctionne à flux tendu depuis plusieurs années, le rapport d'audit est totalement à charge, stigmatise l'organisation du poste et le travail des agents qui gèrent tant bien que mal les tâches les plus urgentes. C'est tout juste s'il ne les accuse pas de manquer d'implication ! Comble de malhonnêteté, la direction a refusé dans un premier temps de consigner les remarques et les arguments du chef de service puis ... n'en a tenu aucun compte dans le document final.

Hasard ? En début d'année, on apprenait la fermeture programmée du service et son rattachement au SPF d'Avignon.